

**KPMG Audit**  
*Département de KPMG S.A.*  
Tour EQHO - 2, avenue Gambetta  
92066 Paris La Défense Cedex

**PricewaterhouseCoopers Audit**  
63, rue de Villiers  
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

*Bellon S.A.*

***Rapport des commissaires aux comptes sur les  
comptes annuels***

Exercice clos le 31 décembre 2016

Bellon S.A.

17, place de la Résistance - 92130 Issy-les-Moulineaux

## **Bellon S.A.**

Siège social : 17, place de la Résistance - 92130 Issy-les-Moulineaux  
Capital social : €. 388 080

### **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2016

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Bellon S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **1 Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## 2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Votre société procède à l'évaluation de ses titres de participation selon les modalités décrites dans la note 2.2 « Immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels. Nos travaux ont consisté, par sondages, à examiner les données et les hypothèses utilisées dans le cadre de la détermination des valeurs d'usage et à revoir les calculs effectués par votre société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## 3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 21 avril 2017

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit  
Département de KPMG S.A.



Jean-Claude Reydel  
Associé

PricewaterhouseCoopers Audit



Agnès Hussherr  
Associée

**KPMG Audit**  
*Département de KPMG S.A.*  
Tour EQHO - 2, avenue Gambetta  
92066 Paris La Défense Cedex

**PricewaterhouseCoopers Audit**

63, rue de Villiers  
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

*Bellon S.A.*

***Rapport spécial des commissaires aux comptes sur  
les conventions réglementées***

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31  
décembre 2016

Bellon S.A.

17, place de la Résistance - 92130 Issy-les-Moulineaux

*Ce rapport contient 5 pages*

**KPMG Audit**  
*Département de KPMG S.A.*  
Tour EQHO - 2, avenue Gambetta  
92066 Paris La Défense Cedex

**PricewaterhouseCoopers Audit**  
63, rue de Villiers  
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

**Bellon S.A.**

Siège social : 17, place de la Résistance - 92130 Issy-les-Moulineaux  
Capital social : €. 388 080

**Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées**

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article L.225-58 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

## **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

---

### **Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé**

En application de l'article L.225-88 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil de surveillance :

#### **Avec la société Sodexo S.A. :**

- Personnes concernées : Messieurs Pierre Bellon, Bernard Bellon, François-Xavier Bellon et Mesdames Sophie Bellon, Nathalie Bellon-Szabo et Astrid Bellon, mandataires sociaux communs et qui connaissent une relation de contrôle au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce.

- Nature et objet : Contrat d'assistance et de conseils

Sodexo et Bellon S.A. sont liées, depuis 1991, par un contrat de prestations de services par lequel Bellon fournit à Sodexo et aux sociétés de son groupe, directement et avec l'aide d'experts qualifiés, des services d'assistance et de conseils dans différents domaines tels que la stratégie, la finance, la comptabilité, les ressources humaines et la définition des politiques d'investissement. Sodexo bénéficie également, aux termes de cet accord, d'assistance et de conseils dans le cadre de la définition des politiques générales du Groupe Sodexo dans ces différents domaines, et de leur mise en œuvre coordonnée dans l'ensemble des activités du Groupe Sodexo, afin d'assurer leur développement dans les meilleures conditions.

Ce contrat prévoit des facturations de Bellon S.A. à Sodexo correspondant aux charges encourues par Bellon S.A., augmentées d'une marge de 5%.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, Bellon S.A. et Sodexo S.A. ont décidé de modifier le périmètre des services de ce contrat. Les modalités de facturation, la rémunération ainsi que la durée du contrat n'ont pas été modifiées. Le nouveau contrat, conclu en date du 16 novembre 2016 a fait l'objet d'une autorisation préalable du Conseil de surveillance en date du 20 septembre 2016.

- Modalités :

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, votre société a enregistré en produits d'exploitation un montant de 273 750 euros hors taxes au titre de ce contrat pour les mois de décembre 2016.

**CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE**

---

**Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé**

En application de l'article R. 225-57 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé :

**Avec la société Sodexo S.A. :**

- Personnes concernées : Messieurs Pierre Bellon, Bernard Bellon, François-Xavier Bellon et Mesdames Sophie Bellon, Nathalie Bellon-Szabo et Astrid Bellon, mandataires sociaux communs et qui connaissent une relation de contrôle au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce.

- Nature et objet : Contrat d'assistance et de conseils

Sodexo et Bellon S.A. sont liées, depuis 1991, par un contrat de prestations de services par lequel Bellon fournit à Sodexo et aux sociétés de son groupe, directement et avec l'aide d'experts qualifiés, des services d'assistance et de conseils dans différents domaines tels que la stratégie, la finance, la comptabilité, les ressources humaines et la définition des politiques d'investissement. Sodexo bénéficie également, aux termes de cet accord, d'assistance et de conseils dans le cadre de la définition des politiques générales du Groupe Sodexo dans ces différents domaines, et de leur mise en œuvre coordonnée dans l'ensemble des activités du Groupe Sodexo, afin d'assurer leur développement dans les meilleures conditions.

Ce contrat prévoit des facturations de Bellon S.A. à Sodexo correspondant aux charges encourues par Bellon S.A., augmentées d'une marge de 5%.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, Bellon S.A. et Sodexo S.A. avaient décidé de modifier les modalités de facturation de ce contrat ainsi que sa durée qui est désormais de cinq ans renouvelable par tacite reconduction. Le périmètre des services ainsi que la rémunération s'y rapportant n'ont pas été modifiés. Le nouveau contrat, conclu en date du 16 avril 2013 avec une entrée en vigueur rétroactive au 1<sup>er</sup> avril 2013, avait fait l'objet d'une autorisation préalable du Conseil de surveillance en date du 15 avril 2013.

- Modalités :

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, votre société a enregistré en produits d'exploitation un montant de 4 210 500 euros hors taxes au titre de ce contrat.

**Avec la société Sofrane S.A.S. :**

- **Personne concernée :** Madame Astrid Bellon, membre du Directoire de Bellon S.A. et Présidente de Sofrane.
- **Nature et objet :** Convention d'acquisition à terme de la pleine propriété de l'usufruit de 2 736 actions Bellon S.A.

En septembre 2014, Bellon S.A. a signé une convention d'acquisition à terme avec la société Sofrane, société par actions simplifiée détenue à 100% par les enfants de Pierre Bellon, par laquelle Sofrane S.A.S. s'engageait à céder en 2016 à Bellon S.A. la pleine propriété de l'usufruit de 2 736 actions Bellon S.A. libres de tous privilèges, droits, charges, garanties, nantissements, droits de préférence, options ou autres restrictions ou droits des tiers de quelque nature qu'ils soient.

La cession de la pleine propriété de l'usufruit de ces actions, et par conséquent, le transfert de la propriété a eu lieu le 30 juin 2016 dans les conditions prévues à la convention.

Cette convention d'acquisition à terme a fait l'objet d'une autorisation préalable du Conseil de surveillance en date du 10 septembre 2014.


- **Modalités :**

Le prix forfaitaire d'acquisition de la pleine propriété de l'usufruit de 2 736 actions Bellon S.A. est fixé, aux termes de la convention précitée, à 22 millions d'euros dont 1 million d'euros ont été payés par Bellon S.A. au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Fait à Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 28 avril 2017

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit  
Département de KPMG S.A.



Jean-Claude Reydel  
Associé

PricewaterhouseCoopers Audit



Agnès Hussherr  
Associée



---

# Comptes sociaux

## BELLON S.A.

au titre de l'exercice clos

le 31 décembre 2016

---

### I. COMPTE DE RESULTAT

<i>(en milliers d'Euros)</i>	Exercice 2016	Exercice 2015
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>4 004</b>	<b>5 969</b>
Autres produits d'exploitation	22	-
Charges de personnel	(4 096)	(6 455)
Autres charges d'exploitation	(3 539)	(4 840)
Impôts et taxes	(371)	(337)
Dotations aux amortissements	(12)	-
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(3 992)</b>	<b>(5 663)</b>
Produits financiers	130 663	107 203
Charges financières	(17 270)	(20 765)
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>113 393</b>	<b>86 438</b>
Charges et produits exceptionnels	-	(23)
Participation aux bénéfices	(9)	-
Impôts sur les résultats	(324)	(281)
<b>RESULTAT NET</b>	<b>109 068</b>	<b>80 471</b>

## II. BILAN

<b>ACTIF</b> (en milliers d'Euros)	<b>Au 31/12/2016</b>	<b>Au 31/12/2015</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE NET</b>		
Immobilisations corporelles	290	-
Immobilisations financières	1 721 674	1 567 048
Dépôt de garantie	31	
• <b>Total actif immobilisé</b>	<b>1 721 995</b>	<b>1 567 048</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		
Clients et comptes rattachés	26	-
Autres créances et comptes de régularisation	90	21 529
Valeurs mobilières de placement	-	56 591
Disponibilités	9 119	158 748
• <b>Total actif circulant</b>	<b>9 235</b>	<b>236 868</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>1 731 230</b>	<b>1 803 916</b>

<b>PASSIF</b> (en milliers d'Euros)	<b>Au 31/12/2016</b>	<b>Au 31/12/2015</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	388	411
Primes	284 734	396 706
Réserves et résultat	775 620	720 796
• <b>Total des capitaux propres</b>	<b>1 060 742</b>	<b>1 117 913</b>
• <b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>DETTES</b>		
<b>Emprunts et dettes financières</b>	<b>668 351</b>	<b>679 603</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	164	237
Autres dettes et comptes de régularisation	1 973	6 163
• <b>Total des dettes</b>	<b>670 488</b>	<b>686 003</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>1 731 230</b>	<b>1 803 916</b>

# Annexe

## **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

### **1.1 Capital**

Le 1er Mars 2016, Bellon SA a obtenu de l'AMF une dérogation à l'obligation de déposer un projet d'offre publique sur le fondement de l'article 234-9, 6° du règlement général. Dans ce cadre Bellon SA a mis en place deux programmes d'achat à terme qui lui a permis d'acquérir 1 Million d'actions Sodexo le 21 Avril 2016 à un cours de 94,04 Euros par action et 648 422 actions Sodexo le 17 Août 2016 à un cours de 93,43 Euros par action.

Suite à ces achats d'actions effectués par Bellon SA et à la réduction de capital de Sodexo constatée le 14 Juin 2016, notre société détient à ce jour 39,61% du capital et 55,4% des droits de vote exerçables.

En Juin 2016, Bellon SA a procédé au rachat de la participation de Bernard Bellon et de son fils Adrien

Le 16 Novembre 2016, l'Assemblée Générale Extraordinaire de Bellon SA a constaté la réduction de capital de la société.

### **1.2 EMPRUNTS**

En Juin 2012 Bellon SA a mis en place un placement américain d'un montant de 172 Millions d'euros pour une durée de 10 ans. Cet investissement était amortissable sur 6 ans à compter de la 4<sup>ème</sup> année.

En Février 2016, Bellon SA a remboursé le premier amortissement pour un montant de 21 Millions d'euros.

## **III. PRINCIPES, REGLES ET METHODES**

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux principes, normes et méthodes comptables découlant du plan comptable général de 1999 conformément aux dispositions du règlement 2016-07, modifiant le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables, homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016 relatif au Plan Comptable Général.

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des comptes sociaux de l'exercice 2016 sont identiques à ceux de l'exercice 2015. La règle d'évaluation utilisée pour établir ces comptes est celle des coûts historiques.

Sauf s'il est en spécifier autrement, les chiffres figurant dans présents comptes sociaux et les tableaux de l'annexe sont exprimés en milliers d'euros.

Les montants portés en résultat exceptionnel représentent les éléments qui ne se rapportent pas aux activités courantes, ainsi que certains éléments exceptionnels par leur nature concernant les activités habituelles.

### **2.1 Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût diminué des amortissements. Ce coût inclut les dépenses qui sont directement liées à l'acquisition du bien. Tous les autres coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée d'utilité et en tenant compte de leur valeur résiduelle.

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Installations générales et agencements	9 ans
Mobilier de bureau	9 ans
Matériel informatique	4 ans

## **2.2 Immobilisations financières**

Les titres de participations et autres immobilisations financières sont inscrits pour leur coût d'acquisition ou leur valeur d'apport. A la fin de l'exercice, une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'usage est inférieure à la valeur d'entrée dans le bilan.

## **2.3 Valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, les moins-values latentes éventuelles à la date de clôture faisant l'objet d'une provision.

## **2.4 Emprunts**

Les frais d'emprunts sont comptabilisés en charges en « commissions et frais sur émission d'emprunt » au cours de la période où ils sont exposés.

# **IV. ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE**

	Montants au 1er janvier 2016	Augmentations	Diminutions	Montants au 31 décembre 2016
<b>Immobilisations corporelles</b>	-	<b>301</b>	-	<b>301</b>
<b>Participations</b>				
Sodexo	<b>1 567 048</b>	154 626	-	1 721 674
Autres participations	-	-	-	-
<b>Total participations</b>	<b>1 567 048</b>	154 626	-	<b>1 721 674</b>
<b>Total Immobilisations (montants bruts)</b>	<b>1 567 048</b>	154 927	-	<b>1 721 975</b>
Amortissements et provisions	-	(12)	-	(12)
<b>Total Immobilisations (montants nets)</b>	<b>1 567 048</b>	154 915	-	<b>1 721 963</b>
Dépôt de garantie	-	32		<b>32</b>
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 567 048</b>	154 947		<b>1 721 995</b>

Les titres Sodexo sont valorisés à leur coût historique. Leur évaluation au prix du marché à la date de clôture s'élève à 6 650 millions d'euros.

## V. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Nbre d'actions	Capital	Prime d'émission et fusion	Réserve légale	Réserve ordinaire	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Capitaux propres
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2014.....</b>	<b>25 710</b>	<b>411</b>	<b>396 706</b>	<b>41</b>	<b>576 218</b>	<b>8 418</b>	<b>65 032</b>	<b>1 046 827</b>
Dividendes versés...					55 000	648	(65 032)	(9 384)
Résultat de l'exercice....							80 471	80 471
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2015.....</b>	<b>25 710</b>	<b>411</b>	<b>396 706</b>	<b>41</b>	<b>631 218</b>	<b>9 066</b>	<b>80 471</b>	<b>1 117 913</b>
Réduction de capital	(1 455)	(23)	(111 972)		(43 446)			(155 441)
Dividendes versés...					69 000	673	(80 471)	(10 798)
Résultat de l'exercice							109 068	109 068
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2016.....</b>	<b>24 255</b>	<b>388</b>	<b>284 734</b>	<b>41</b>	<b>656 772</b>	<b>9 739</b>	<b>109 068</b>	<b>1 060 742</b>

## VI. DETTES FINANCIERES

	Montants 1er janvier 2016	Augmentations	Remboursements	Montants 31 décembre 2016
<b>Etablissements de crédit</b>	<b>679 603</b>	<b>10 696</b>	<b>21 949</b>	<b>668 350</b>
<b>Banques créditrices</b>	-			
<b>Dettes financières</b>	<b>679 603</b>	<b>10 696</b>	<b>21 949</b>	<b>668 350</b>

Les ELS contractés auprès de CACIB en Juin 2015, Natixis et Société Générale en Juillet 2015 ainsi que les emprunts auprès des investisseurs américains et les couvertures de change sont assortis d'engagements classiques pour ce type d'emprunts consentis à une holding et concernent notamment :

- Le niveau de participation de la société Bellon SA dans le capital de Sodexo ne doit pas être inférieur à 33,33% du capital et des droits de vote.
- le ratio « actifs réévalués sur dettes financières nettes réévaluées » doit être supérieur à 2,5 au 31 août et décembre de chaque année.
- le ratio « dividendes sur charges financières nettes » doit être supérieur à 1,1 chaque année.
- le montant des emprunts et dettes financières nettes doit être à tout moment inférieur à 1,1 milliard d'Euros
- la notation de Sodexo ne doit pas être inférieure à BBB-

Au 31 décembre 2016, la société Bellon SA a respecté ses engagements.

## VII. ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

<b>CREANCES</b>	<b>Montants</b>	<b>Moins d'1 an</b>	<b>Plus d'1 an</b>
Clients et comptes rattachés	26	26	
Autres créances et comptes de régularisation	90	90	
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>116</b>	<b>116</b>	

<b>DETTES</b>	<b>Montants</b>	<b>Moins d'1 an</b>	<b>De 1 à 5 ans</b>	<b>Plus de 5 ans</b>
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	668 351	39 719	602 329	26 303
<b>Total dettes financières</b>	<b>668 351</b>	<b>39 719</b>	<b>602 329</b>	<b>26 303</b>
<b>Fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>164</b>	<b>164</b>		
Personnel et comptes rattachés	1 759	1 759		
Dettes fiscales et sociales	181	181		
Autres dettes et comptes de régularisation	33	33		
<b>Total des autres dettes et comptes de régularisation</b>	<b>1 973</b>	<b>1 973</b>		
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>670 488</b>	<b>41 856</b>	<b>602 329</b>	<b>26 303</b>

## VIII. INFORMATIONS SUR LES ENTREPRISES LIEES

	<b>Montant</b>	<b>Entreprises liées</b>	<b>Entreprises ayant un lien de participation</b>
<b>ACTIF</b>			
Participations (valeur brute)	1 721 674	1 721 674	
Prêts			
<b>PASSIF</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	5	5	
<b>COMPTE DE RESULTAT</b>			
Produits d'exploitation	4 004	4 004	
Charges d'exploitation	87	87	
Produits financiers	130 527	130 527	
Charges financières	0	0	

Les transactions visées par le règlement ANC 2010-02 sont présentées ci-dessous :

<b>Parties liées</b>	<b>Nature de la relation</b>	<b>Montant des transactions</b>
Sodexo S.A.	Convention d'animation et de prestations entre la société Bellon S.A. et Sodexo S.A.	La société Bellon S.A. a facturé à Sodexo S.A. la somme de 4 004 milliers d'euros HT au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016



## **IX. CHARGES A PAYER**

Fournisseurs : factures non parvenues	60
Personnel et comptes rattachés	895
Dettes fiscales et sociales	<u>373</u>
<b>Total</b>	<b>1 328</b>

## **X. CAPITAL SOCIAL**

Le capital social de 388 080 Euros est divisé en 24 255 actions de 16 Euros chacune, toutes entièrement libérées.

## **XI. VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES**

Le chiffre d'affaires, entièrement réalisé en France, se compose de prestations de services pour 4 004 milliers d'Euros.

## **XII. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes pour l'exercice 2016 s'élève à 61 milliers d'euros au titre du contrôle légal des comptes et des prestations directement liées à leurs missions.

## **XIII. RESULTAT FINANCIER**

Le résultat financier de 113 393 milliers d'euros se décompose de la manière suivante :

- Les dividendes versés par Sodexo pour 130 527 milliers d'Euros.
- Les produits de cession des VMP et intérêts créditeurs des placements pour 136 milliers d'Euros.
- Les charges financières d'un montant de 17 270 milliers d'Euros correspondant aux intérêts liés à l'endettement de la société

## **XIV. VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LE BENEFICE**

La société est en déficit fiscal et fait apparaître un déficit reportable de 9 844 milliers d'Euros pour l'année.

En conséquence, les informations sur la ventilation de l'impôt sur le bénéfice reportable ne sont pas applicables

## **XV. SITUATION FISCALITE LATENTE**

Suite à la fusion en date du 1<sup>er</sup> septembre 1997 avec Financière Sodexo, la société Bellon SA s'est engagée à calculer ultérieurement les plus-values de cession éventuelles des 3 306 684 titres Sodexo ainsi apportés par référence à la valeur qu'ils avaient, du point de vue fiscal, dans les livres de la Financière Sodexo à savoir 201 271 milliers d'Euros.

A la suite de l'attribution gratuite de 3 actions nouvelles pour une ancienne d'avril 1998 et de la division du nominal par 4 en mars 2001, le nombre d'actions Sodexo apportées dans le cadre de la fusion a été multiplié par 16.

Au 31 décembre 2008, le total des titres Sodexo issus de la fusion s'élève à 46 726 226 pour une valeur fiscale de 168 588 milliers d'Euros.

Au 31 décembre 2016, Bellon SA bénéficie d'un report déficitaire, indéfiniment reportable de 502 491 milliers d'euros, soit au taux actuel de 33.33 % un allègement futur de la dette d'impôt de 167 497 milliers d'euros.

## **XVI. ENGAGEMENTS EN MATIERE DE LOCATION SIMPLE**

Les engagements donnés au titre du contrat de location simple concernant les bureaux de Bellon SA se décomposent, par maturité, comme suit :

(en milliers d'euros)	Au 31 décembre 2016
Moins d'un an	105
De 1 à 5 ans	634
Plus de 5 ans	416
Total	1 155

## **XVII. NANTISSEMENTS**

4 505 220 actions Sodexo ont été nanties au profit de Natixis.

3 013 259 actions Sodexo ont été nanties au profit de Cacib.

3 565 995 actions Sodexo ont été nanties au profit de Société Générale

Dans le cadre de l'investissement privé américain :

2 529 894 actions Sodexo ont été nanties au profit des investisseurs américains (USD Notes)

638 021 actions Sodexo ont été nanties au profit des investisseurs américains (€NOTES)

Soit un total de 14 252 399 actions Sodexo nanties.

## **XVIII. ENGAGEMENTS EN MATIERE DE PENSIONS ET COMPLEMENTS DE RETRAITE**

A l'occasion de leur départ à la retraite, elle leur versera les indemnités prévues par l'accord d'entreprise de Sodexo.

Cet engagement, qui ne fait l'objet d'aucune provision au bilan, peut être évalué à 1 951 milliers d'Euros.



## **XIX. ENGAGEMENTS AU TITRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS**

La société a recours à des instruments dérivés pour assurer la gestion des risques auxquels elle peut être exposée du fait de la volatilité des taux d'intérêts et des taux de change. Au cours de l'exercice, la société a contracté six engagements financiers

Banque	Date de mise en place	Date d'échéance	Nominal	Valeur de marché des Swaps au 31 Décembre 2016
Natixis	15 Juillet 2015	15 Juillet 2020	200 Millions €	-9,8 Millions €
Natixis	29 Juin 2012	14 Février 2022	49.5 Millions \$	+3,9 Millions €
Société Générale	29 Juin 2012	14 Février 2022	33 Millions \$	+2.6 Millions €
Société Générale	10 Septembre 2015	16 Juillet 2018	150 Millions €	-0.9 Millions €
Cacib	29 Juin 2012	14 Février 2022	82,5 Millions \$	+6.6 Millions €
Cacib	04 Août 2016	21 Juin 2019	150 Millions €	-2.1 Millions €

## **XX. REMUNERATIONS, AVANCES ET ENGAGEMENTS EN MATIERE DE PENSIONS ET INDEMNITES ASSIMILEES ACCORDES AUX MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET MANDATAIRES SOCIAUX AU TITRE DE LEUR MANDAT.**

- Montant des rémunérations de l'exercice allouées aux mandataires sociaux 1 044 milliers d'Euros
- Avances et crédits accordés Néant
- Montant versé à un fonds de retraite à prestations définies au cours de l'exercice Néant

## **XXI. EFFECTIF DE L'ENTREPRISE**

Au 31 décembre 2016, l'effectif se composait de 8 cadres et 1 agent de maîtrise.

## **XXII. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS**

	Q/P % Capital détenu	Capital	Capitaux propres	Valeur comptable Titres détenus	Chiffre d'affaires	Résultat dernier exercice	Date	Dividendes
Sodexo	39,61 %	614 965	3 162 556	1 721 674	132 047	615 915	31/08/2016	130 527

## **XXIII. CONSOLIDATION**

Les comptes annuels de la société Bellon S.A. sont inclus dans les comptes consolidés de Bellon S.A.

